



## CRÉATION D'UN RÉSEAU SOCIAL « *RÉSEAU SERVICE CIVIQUE CHER* »

Lundi 5 décembre 2016 à 16h00  
à la Direction départementale de la cohésion sociale  
et de la protection des populations (DDCSPP)

Dossier de presse



# SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun au service de tous

#### Contacts presse :

Bureau de la communication interministérielle – 02 48 67 34 36 – [pref-communication@cher.gouv.fr](mailto:pref-communication@cher.gouv.fr)  
Préfecture du Cher - Place Marcel Plaisant – CS 60022- 18020 BOURGES Cedex  
TEL. : 02 48 67 18 18 – Télécopie : 02 48 67 34 44 - [www.cher.gouv.fr](http://www.cher.gouv.fr)

# Sommaire :

## **I. Créer un réseau « Réseau et infos Service Civique du Cher »**

- a) Objectifs du réseau
- b) Publics/Destinations
- c) Contenu
- d) Calendrier
- e) Animation du réseau et informations pratiques

## **II. Rappel du dispositif national service civique**

- a) Un engagement volontaire
- b) Indemnisation et durée
- c) 9 domaines d'action
- d) Quelles sont les conditions pour pouvoir m'engager en service civique ?
- e) Nombre de jeunes en service civique dans le Cher

## **I. Créer un réseau « Réseau Service Civique du Cher »**

### **« Réseau Service Civique du Cher »**

En 2016, plus de 215 jeunes du Cher se sont mobilisés pour effectuer un service civique dans une association, une collectivité ou un service de l'État.

Avec l'essor de ce dispositif, il était important de fédérer les jeunes et de valoriser leur engagement au service d'une mission d'intérêt général.

Deux jeunes en service civique à la DDSCPP ont proposé de créer un premier réseau à l'aide d'outils multimédias.

#### **a) Objectifs du réseau :**

1e Objectif : Fédérer, via un réseau social, les jeunes en service civique, ou en recherche de mission dans le Cher. Avec cela, nos objectifs seront de :

- Recueillir des témoignages de jeunes pour parler de leurs missions afin de promouvoir le service civique auprès d'autres jeunes intéressés.
- Organiser des temps de rencontres, d'échanges, de propositions mais aussi des moments conviviaux (petits déjeuners...).

2e Objectif : Relayer l'information donnée par la DDSCPP et partager les missions de Service Civique disponibles.

3e Objectif : Ouvrir le réseau aux associations qui peuvent communiquer sur leurs offres de missions en complément du site national : <http://www.service-civique.gouv.fr/>

#### **b) Publics/ Destinations :**

- Des jeunes en service civique qui souhaitent exprimer leur ressenti sur leur mission, le travail quotidien réalisé pendant leurs missions.
- Des jeunes en recherche de service civique.
- Des jeunes ayant effectué un service civique et qui veulent témoigner sur leur mission.
- Des associations qui recherchent ou qui sont intéressées par une mission de service civique.
- Des structures d'accueil et de suivi de jeunes (missions locales...).

### c) Contenu :

- Mise en avant des missions disponibles sur le site national pour que les jeunes qui cherchent un service civique puissent trouver plus facilement.
- Organisation et invitation à des forums et événements divers.
- Recueil de témoignages par des jeunes avec des vidéos ou des publications sur lesquelles les autres jeunes pourront échanger.
- Temps d'échanges avec les jeunes qui ont des questions sur les missions ou sur le service civique en général (réponse dans la journée).
- Réalisation d'enquêtes post service civique, afin de comprendre les ressentis et difficultés de chacun (missions, horaires, rémunération...) et de pouvoir améliorer les futures missions.
- Présentation des différentes missions en DDCSPP.

### d) Calendrier :

- Lundi 5 décembre 2016 : Conférence de presse pour présenter l'ouverture du réseau.
- De décembre 2016 à février 2017 : Montée en puissance du réseau en invitant des jeunes en service civique dans le cher à différents événements.
- De janvier à mai 2017 : Organisation de trois forums « engagement citoyen » à Vierzon, Bourges et Saint-Amand-Montrond.

### e) Animation du réseau et informations pratiques :

Animation du réseau par Roger DESCHAMPS et Charley HOLLE en service civique a la DDCSPP.

**Pour rejoindre le « Réseau et infos Service Civique du Cher » vous pouvez :**

1. Aimer la page Facebook « Réseau et infos Service Civique du Cher »
2. Envoyer un mail à [ddcspp@cher.gouv.fr](mailto:ddcspp@cher.gouv.fr)
3. Contacter les animateurs sur Facebook ou par courriel :



**Roger DESCHAMPS :**

Contact Facebook : Roger Scvique

Contact mail : [roger.deschamps@cher.gouv.fr](mailto:roger.deschamps@cher.gouv.fr)

**Charley HOLLE :**

Contact Facebook : Charley Scvique

Contact mail : [charley.holle@cher.gouv.fr](mailto:charley.holle@cher.gouv.fr)

## II. Rappel du dispositif national service civique

### Le service civique, c'est quoi ?



#### a) Un engagement volontaire :

Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes **de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme** ; seuls comptent les savoirs-être et la motivation. La mission peut-être effectuée auprès d'associations, de collectivités territoriales (mairies, départements ou régions) ou d'établissements publics (musées, collèges, lycées...)

#### b) Indemnisation et durée :

Le Service Civique, indemnisé 573 euros net par mois, sur une période de 6 à 12 mois en France ou à l'étranger, pour une mission d'au moins 24 h par semaine. Un engagement de Service Civique est compatible avec une poursuite d'études ou un emploi à temps partiel.

#### c) 9 domaines d'action :

1. Culture et loisirs ;
2. Développement international et action humanitaire ;
3. Éducation pour tous ;
4. Environnement ;
5. Intervention d'urgence en cas de crise ;
6. Mémoire et citoyenneté ;
7. Santé ;
8. Solidarité ;
9. Sport.

#### d) Quelles sont les conditions pour pouvoir s'engager en Service Civique ?

Pour être volontaire, il faut avoir **entre 16 et 25 ans et posséder la nationalité française**, celle d'un État membre de l'Union européenne ou de l'espace économique européen, ou justifier d'un séjour régulier en France depuis plus d'un an.

Aucune autre condition n'est requise en particulier, il n'y a **pas de condition en termes de diplôme ou d'expérience professionnelle** préalable. Ce sont les savoirs-être et la motivation qui comptent avant tout.

Les conditions d'engagement des jeunes entre 16 et 18 ans sont aménagées. Les missions doivent être adaptées à leur âge et une autorisation parentale est nécessaire.

Les jeunes en **situation de handicap** peuvent faire un Service Civique. L'indemnité de Service Civique est entièrement cumulable avec l'**Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)**.

**e) Nombre de jeunes en Service Civique dans le Cher :**

Dans le Cher, le service civique connaît une forte augmentation en lien avec son extension au niveau national.

En 2015, 62 jeunes ont effectué un service civique dans le Cher.

En 2016, le nombre de missions disponibles a augmenté entraînant une mobilisation plus importante de jeunes, et ce sont 216 jeunes qui ont effectué un service civique.